



Mon ex n'as plus de toit comment me protégé ainsi que mes enfant

Par **demon77**, le **17/05/2015** à **12:57**

bonjour mon ex femme et mère de mes enfants vivait avec son nouveau conjoint suite a leur séparation, en ce dimanche il a décider de la mettre a la porte elle et les enfants qui se trouve pour l'heure a mon domicile pour le weekend car de part notre jugement il y a un an d'un comme un accord je lui avait laisser la garde des enfants car je ne travaillais pas a l'époque. mon problème est le suivant elle me demande de prendre les enfants car elle ne c'est pas ou elle va dormir et vivre désormais, ce qui en soit ne me pose pas de soucis malgré la distance de l'école, mais comment puis je assuré mes arrière et protégé nos enfants qui sont perturbé depuis qu'elle as enmenagé avec son ex et encore plus depuis leur séparation ?

merci d'avance pour vos réponse.